

LECHO⁷⁹ ALBANAIS

JANVIER 2024

20
24 MEILLEURS
VOEUX ! ✨

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Fermée le jeudi

Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :
8h30-12h

Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14h - 16h

Dimanche : 10h30 - 12h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15** ou **3237**

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins (Rue
Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

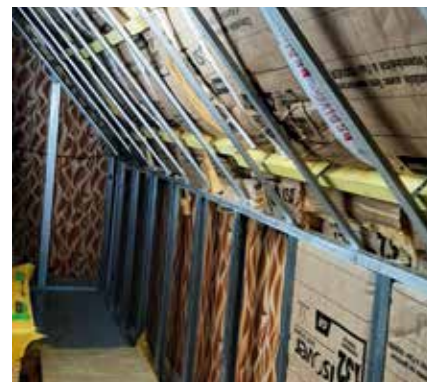
EDITO

AGIR SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EST UN DES LEVIERS QUI PERMET DE RÉALISER DES INVESTISSEMENTS.

Ainsi, nous avons décidé, en 2023, de procéder à des travaux de rénovation énergétique dans le bâtiment de la Mairie. Ceux-ci ont consisté à isoler les combles et la verrière, remplacer les éclairages existants par des LEDS, changer le système de chauffage (remplacement de la chaudière à fioul installée il y a près de 20 ans par une chaudière à pellets). Les gains estimés sur les dépenses d'énergie sont d'environ 50%, sans compter le confort d'utilisation des locaux. Le coût des travaux s'est élevé à 95.000 € et a été subventionné à hauteur de 28.500 € au titre de la dotation d'Etat « Fonds Vert ».



Verrière mairie



Combles mairie



Système chaudière à pellets



Les points d'éclairage public de plus de 30 ans, soit 32 candélabres, principalement situés dans le bourg, ont également été remplacés par des LEDS ce qui diminue la dépense d'énergie ainsi que les frais de maintenance. Le coût des travaux s'est élevé à un peu plus de 18.000 €.

Afin d'optimiser l'utilisation des locaux et générer ainsi des recettes de fonctionnement, autre levier permettant de dégager des excédents pour l'investissement, nous avons regroupé l'agence postale communale à l'accueil de la Mairie. Des travaux ont été réalisés dans le local de l'ancienne agence postale, désormais vacant. Il va être prochainement mis à la location et apporter ainsi

des recettes supplémentaires à la commune. Le coût des travaux s'est élevé à 25.000 €.

J'aurai l'occasion d'évoquer à nouveau les dossiers de 2023 et ceux à venir en 2024 lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes invités le mercredi 10 janvier prochain à 19h30 à la salle municipale. A 18h30, nous accueillerons les nouveaux habitants pour échanger, présenter la commune ainsi que les activités associatives.

Dans l'attente de vous rencontrer, au nom du Conseil Municipal, je vous présente, pour l'année à venir, tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé à vous ainsi qu'à vos proches et vous dis à très bientôt.

Nathalie BEAUVY,
Maire de Saint-Alban

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : Géraldine Magnan, Sophie Odet (Ouest-France)

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux aura lieu le **mercredi 10 janvier 2024 à 19h30** à la salle municipale. Toute la population y est cordialement invitée.

Ce même jour, les nouveaux habitants sont conviés à un temps d'échanges et de présentation de la commune à 18h30.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2023

COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS EN BRETAGNE

Adoptée à l'unanimité

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET SOMMAIRE, DU PLAN DE FINANCEMENT, ET AUTORISATION DU MAIRE À DÉPOSER LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Adoptée à l'unanimité

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Adoptée à l'unanimité

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT

Adoptée à l'unanimité

TARIFS 2024

Adoptés à l'unanimité

RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX À USAGE D'HABITATION

Adoptée à la majorité ; 3 voix contre (M. DAVID, Mme RODRIGUES, Mme HOURDIN)

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Adoptée à l'unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION FLORI'NOZ

Adoptée à l'unanimité

LOCAL DE L'ANCIENNE AGENCE POSTALE : AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER UN BAIL PROFESSIONNEL

Adoptée à l'unanimité

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr

COMPOSTEUR

À partir du mois de janvier, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire. Ainsi, en partenariat avec l'agglomération Lamballe Terre & Mer et les services

techniques, la commune a souhaité anticiper ces dispositions par l'acquisition de trois composteurs destinés à recevoir les biodéchets du restaurant scolaire.



URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **BERTRAND Valentine**
19, Rue de l'Hôtel Gouret
Bâtiment de stockage matériel et carport accolé

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **MAGONTIER Christine**
5, Rue Harel de la Noë
Clôture
- **SAS PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ÉNERGIE - VERNAY Sébastien**
14, Impasse des Hambourgs
Panneaux photovoltaïques
- **DENIS Noël**
14, Rue du Chemin Ferré
Clôture
- **LE FUR Jean-Jacques**
20, Rue des Prés Côtiers
Clôture
- **COATLEVEN Emeline**
2, La Ville-es-Cotard
Clôture

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- 4 novembre 2023 : **André GARNIER**
- 12 novembre 2023 : **Marcelle BEILLARD née SALLIOU**

Lundi 27 novembre 2023, deux responsables de Lamballe Terre & Mer, les agents du restaurant scolaire et des services techniques, étaient présents pour officialiser la mise en route de ce dispositif.

Deux composteurs de mille litres et un plus petit, rempli de broyage de bois, ont ainsi été installés. Les copeaux de bois sont régulièrement incorporés aux déchets pour équilibrer le mélange qui doit être brassé régulièrement. Le compost qui résultera de ce processus sera utilisé pour fertiliser les massifs d'espaces verts.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

En Mairie :

- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMEMAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre [espace majdc.fr](http://espace.majdc.fr)
2. Espace FAQ : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
3. CHATBOT : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
4. Contacter le Centre du service national et de la jeunesse de BREST

CONTACT

Centre du service national et de la
jeunesse (CSNJ) de BREST

Par courrier : BCRM Centre du service national
et de la jeunesse CC 81 29240 BREST cedex 9

Par e-mail : csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non
surtaxé) Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ;
13h30-16h30 / Vendredi : 09h00-12h00 ;
13h30-15h30

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA FIBRE

Une réunion publique en vue de présenter des informations concernant le déploiement de la fibre aura lieu **le lundi 15 janvier à 19h à la salle municipale.**

INSCRIPTION COUPE DE BOIS

Quelques cordes de bois sont proposées à la vente par la commune. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie. Une liste par ordre d'arrivée et fonction de la quantité demandée sera établie.

RECTIFICATIF CALENDRIER DES FÊTES

Le 22 février 2024 aura lieu l'assemblée générale du Club des Aînés de La Flora, suivie d'un repas à la salle municipale.

À LA UNE

PRÉSENTATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer a validé en octobre le projet de Plan-Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), dit « Stratégie Climat ». Cette étape est la concrétisation d'un diagnostic mené par l'Agglomération permettant de comprendre les enjeux spécifiques de notre territoire et de fédérer les acteurs locaux autour de ces problématiques climat-air-énergie. Une nouvelle phase s'ouvre à présent, avec la consultation des institutions, suivie d'une consultation des habitants de l'agglomération début 2024. À l'issue de ces étapes consultatives, le projet de Stratégie Climat, sera soumis à l'approbation définitive du Conseil communautaire de Lamballe Terre & Mer au premier semestre 2024.

Les différentes étapes de diagnostic ont permis d'aboutir à un plan d'actions structuré autour de 3 axes majeurs :

- Adopter et promouvoir des usages sobres et décarbonés afin d'atténuer le réchauffement climatique, en suscitant une évolution des comportements, d'abord au sein même de

l'Agglomération puis auprès des acteurs économiques, des acteurs associatifs et des habitants.

- Préserver les ressources du territoire et développer les énergies renouvelables, pour préserver les ressources de notre territoire – l'eau tout particulièrement. Cela peut être rendu possible notamment via la production massive d'énergies renouvelables.
- Imaginer le territoire pour atténuer le réchauffement climatique et protéger les habitants avec des aménagements permettant de lutter contre les effets du réchauffement climatique, d'adapter les exploitations agricoles, du monde de la pêche et de la conchyliculture et de protéger les habitants des phénomènes météorologiques extrêmes.

Plus d'informations sur www.lamballe-terre-mer.bzh

DISTRIBUS

ÉVOLUTION & NOUVEAU NUMÉRO POUR VOS RÉSERVATIONS

Distribus, le service de transport en commun de Lamballe Terre & Mer, change de numéro. Vous pouvez désormais le contacter au 02 96 32 33 34 pour tous renseignements ainsi que pour vos réservations de transports à la demande, en plus du site internet et de l'application MyMobi.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique pour la préservation de l'environnement, de la réduction de l'empreinte carbone et suite à l'analyse de la fréquentation des lignes, l'Agglomération fait évoluer ses lignes Distribus, dès janvier 2024.

Les lignes Terre & Mer 3 et 4 (Lamballe-Armor- Pléneuf-Val-André et Lamballe-Armor - Erquy) fonctionneront uniquement du lundi au samedi avec 3 allers/retours par jour. L'arrêt « gare routière » à Lamballe-Armor est supprimé.

Pour les lignes Citadines qui desservent le centre de Lamballe-Armor, les arrêts peu fréquentés sont supprimés comme l'arrêt « Deshaies » sur la ligne 1 et l'arrêt « Guérine » sur la ligne 2. D'autres arrêts sont déplacés, c'est le cas de l'arrêt « Béloir », déplacé sur la rue Lavergne et celui de la « Ville Merrien », sur la rue de Dahouët.

Avec ces modifications, les habitants de ces quartiers auront toujours un arrêt à proximité situé à une dizaine de minutes à pied. De plus, les arrêts seront mieux identifiés pour les salariés de la zone de Ville-es-Lan et notamment du nouveau centre de formation CFMA de la Cooperl.

Les tarifs de l'ensemble du réseau Distribus restent inchangés depuis 2020 à savoir 1,50 € le trajet (0,70 € pour les Citadines).

Suivez l'actualité sur www.distribus.fr

JEUNESSE

INSCRIPTIONS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS VACANCES DE FEVRIER

Vacances d'hiver (du 26 février au 8 mars 2024) : inscriptions dans les accueils de loisirs (ALSH) et animations 11-17 ans

- **Inscriptions ALSH 3-10 ans : du 2 février au 14 février**
- **Inscriptions 11-17 ans : à partir du 9 février**

Inscriptions sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer
> www.bit.ly/portail-EJ

En cas de première inscription, veuillez contacter le service jeunesse de l'agglomération au 02 96 50 59 54. Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

LUDOTHÈQUE

La ludothèque de Lamballe Terre & Mer propose des interventions en itinérance sur certaines communes du territoire.

Ouverture de l'animation à tout public de 9h30 à 12h15.

Possibilité aux usagers de jouer sur place.

Possibilité d'emprunter des jeux sous conditions d'abonnement annuel (22€/famille - 20€ / assistant maternel).

La durée d'emprunt des jeux est de 1 mois avec la possibilité de les restituer sur le lieu de l'itinérance ou sur la ludothèque de LAMBALLE ou QUÉSSOY.

Les dates d'interventions en itinérance de la ludothèque sur Saint-Alban sont les suivantes :

- **10 janvier 2024,**
- **7 février 2024,**
- **6 mars 2024,**
- **3 avril 2024,**
- **12 juin 2024.**

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Cet automne, les enfants ont vécu une animation pédagogique sur l'équilibre alimentaire en relation avec l'environnement. Une diététicienne et un animateur ont abordé avec les enfants les familles d'aliments, leur provenance et élaboré des menus types. Un bon petit rappel pour recaler les habitudes et éviter le surpoids, qui touche de plus en plus de jeunes.



ÇA Y EST ! LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !

Attendue depuis quelques années, la création d'un nouveau bloc sanitaire est en route !!

Les démarches ont été longues mais le chantier a enfin commencé, sous le regard curieux des enfants qui suivent les ouvriers avec attention.

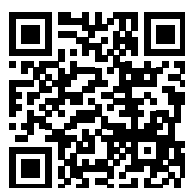
Ce projet, financé par l'école (et la banque !) nécessite un gros budget car les normes d'accueil du public sont strictes. L'école a donc organisé un appel aux dons pour financer l'agrandissement du préau : en fonction du résultat de cette campagne intitulée "Pour faire pipi bien à l'abri", elle pourra ou non construire cette deuxième partie de chantier...

Alors à tous les Albanais, voisins, et amis de l'école (entreprises y compris), vous pouvez les aider ! Une défiscalisation est possible car l'école passe par un organisme.

Merci d'avance !

<https://jaidemonecole.org/campaigns/1491>

ou directement à l'école



TRAIL DE LA FLORA

L'association sportive de l'école est en pleine organisation du Trail de la Flora qui aura lieu le dimanche 17 mars.

D'ici là, les organisateurs recherchent un bénévole en multimédia, qui pourrait les aider ponctuellement pour gérer les réseaux sociaux du Trail. (Un ancien élève qui aurait un peu de temps ? Un sportif qui aime les médias ?) Merci de vous adresser à l'école si vous êtes intéressé !

Elle recherche également des personnes pouvant se rendre disponibles comme signaleurs de 8h à 12h30 (boisson et collation offertes à votre retour à la salle. C'est très simple, elle s'occupe de tout !). Si l'aventure vous tente, contactez Jean-Charles HOUZÉ au 06 25 33 13 05.

Au plaisir de vous voir lors de ce bel événement !



LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE :

Le Président Alain MARIE, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration présentent à Madame la Maire, au Conseil Municipal, aux Employés de la Commune, aux Commerçants, à tous les adhérents et futurs adhérents, à tous ceux qui apportent une aide à la vie de l'association sans oublier les clubs voisins, LEURS VŒUX LES PLUS SINCÈRES DE SANTÉ, JOIE ET BONHEUR POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE.

Le club compte sur tous les Adhérents pour la reprise des activités.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : se référer au calendrier du Club.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE 02 96 32 96 59
- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31
- Françoise BERNARD 06 10 39 29 20
- Jacques LEFEUVRE 06 80 72 32 37
- Marie-Christine GALBRUN 06 82 44 37 24.

GALETTE DES ROIS



Dans le cadre des activités du club, les adhérents sont invités à se réunir autour de la traditionnelle galette des rois le jeudi 11 janvier à la salle des fêtes de Saint-Alban.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du Club aura lieu le jeudi 22 février à 10h45 à la salle des fêtes de Saint-Alban.

Comme chaque année, cette réunion sera suivie d'un repas dansant animé par un orchestre. Les adhérents intéressés sont invités à s'inscrire auprès des responsables du club.

Petit rappel : Pensez à renouveler votre adhésion pour l'année 2024.

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

410 parts de bœuf bourguignon distribuées

Le samedi 18 novembre dernier, à la salle des fêtes de Saint-Alban, les membres de l'Entente Cyclotouriste Albanaise s'affairaient en cuisine pour la préparation du bœuf bourguignon annuel avec la vente de repas à emporter (soupe, bourguignon, fromage et dessert).

Cette journée a été un succès puisque 410 parts ont été préparées et distribuées.

Les membres du bureau remercient les licenciés et bénévoles du club qui ont contribué à cette réussite.

Rappel sur les sorties hebdomadaires du club :

Chaque jeudi et dimanche matin, avec un départ à 9 h (actuellement) au stade René Rouget pour les cyclos (3 groupes de niveau) ainsi que les vététistes. Les vélos à assistance électrique sont également les bienvenus.

Agenda 2024 (principales activités du premier semestre) :

La galette des rois le 12 janvier à la salle annexe (pour tous les adhérents du club).

Les brevets : le 50 kms (le 2 février), le 100 kms (le 29 mars) et le 150 kms (le 19 avril), avec la participation des clubs voisins.

La randonnée de la Flora (marche, VTT et vélo de route) : le 19 mai.

Le séjour découverte à RANDSPACH (68) du 8 au 15 juin (avec le club de Planguenoual).

Les inscriptions pour les licences 2024 peuvent se faire dès à présent.

Personnes à contacter : Gilbert CLOAREC au 06 51 69 94 80 ou Henri SUHARD au 06 31 67 23 72.

COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

L'association Les Compagnons de Saint-Jacques reprend en main l'organisation de son traditionnel repas.

Celui-ci sera servi le **dimanche 4 février dans la salle des fêtes de Saint-Alban à partir de 12h30.**

Inscription auprès de Madame Patricia DAVID au 02 96 32 91 34 avant le jeudi 25 janvier.



AGENDA

JANVIER

- 6 : Galette des rois (Chevrons du Penthièvre)
- 10 : Accueil nouveaux habitants et cérémonie des vœux
- 11 : Galette des rois (Club des Aînés de la Flora)
- 12 : Galette des rois (Entente cyclotouriste Albanaise)
- 13 : Galette des rois (Penthièvre Sport Santé)
- 21 : Galette des rois (Les Randonneurs Albans)
- 27 et 28 : Théâtre (Association culturelle Théâtrale)

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 décembre pour le bulletin de février

- Saint-Alban Zone artisanale du Poirier, visible du rond-point : cellule à louer à partir du 1^{er} février 2024, location ouverte aux métiers de l'artisanat et de l'industrie, de bureaux et de services, de loisirs, de restauration. Informations au 06 88 42 05 05

GALETTE FRANGIPANE CHOCOLAT



8

personnes

Préparation : 30min

Cuisson : 30min

Attente : 2h

INGRÉDIENTS

Pour le biscuit

2 pâtes feuilletées

Frangipane :

150 g de poudre
d'amandes

50 g de beurre pommade

60 g de sucre

2 œufs

1 cuillère à café d'extrait
d'amande amère

1 fève

Pour la ganache :

20 cl de crème liquide

200 g de chocolat noir

PRÉPARATION

Pour la frangipane :

Travailler le beurre en pommade et mélanger avec le sucre. Ajouter les œufs un à un, puis la poudre d'amandes et enfin verser l'extrait d'amande amère.

Pour la ganache :

Porter à ébullition 20 cl de crème liquide, verser sur 200 g de chocolat à pâtisser en morceaux, fouetter vivement. Laisser refroidir.

Déposer la frangipane sur le premier disque de pâte, puis insérer une fève. Recouvrir de ganache et déposer par-dessus le 2^{ème} disque de pâte. Souder les deux disques de pâte avec du jaune d'œuf dilué avec un peu d'eau. Passer une première couche de jaune d'œuf sur la galette.

Réserver au frais 1/2h, repasser une deuxième couche de jaune d'œuf et réaliser le décor.

Mettre au four 180°C pendant 25-30 min.

Déguster tiède ou froide !

Bonne dégustation !